



## Résultat 3

# Renforcement des capacités de préparation et de mise en œuvre des enquêtes statistiques

M. Rachid OUMAZZA – Office des Changes  
M. Michel LACROIX - INSEE

Séminaire de Clôture du jumelage  
Rabat, mardi 29 janvier 2013



## Plan de la présentation

1. Pourquoi renforcer les capacités d'enquêtes ?

2. Les enquêtes statistiques du jumelage

3. Support méthodologique des enquêtes

4. Avancement de la mise en œuvre des enquêtes

5. Les enquêtes conduisent à des apports décisifs

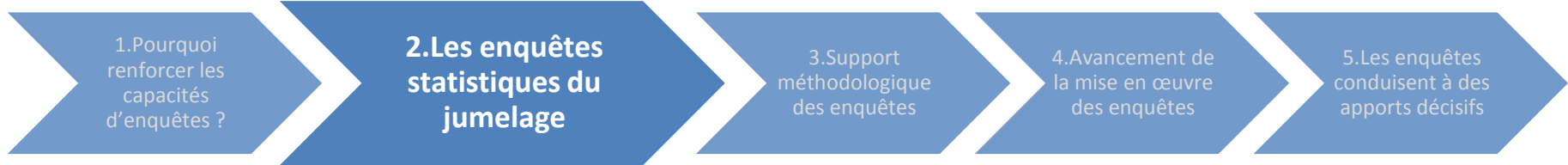


Le Maroc s'intègre de plus en plus fortement dans l'économie mondiale. Cette mondialisation entraîne des modifications structurelles des échanges internationaux.

Dans ce contexte, les organismes internationaux et européens (FMI, OCDE, EUROSTAT) recommandent le passage d'un système d'information basé sur le contrôle et les règlements à un système basé sur les transactions réalisées par les opérateurs.

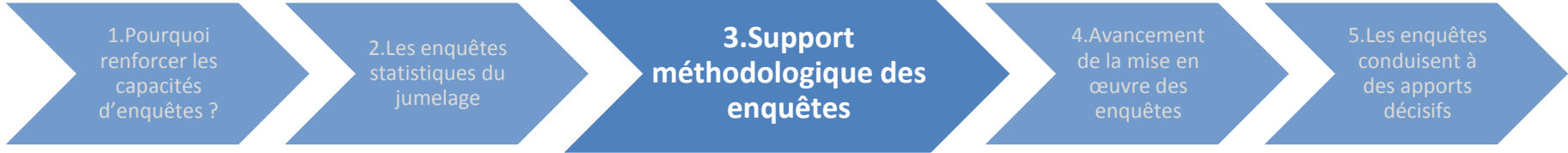
Ces changements impliquent la mise en place d'un ensemble d'enquêtes statistiques directement auprès des opérateurs.

Tel est le résultat 3 du jumelage qui préconise « le renforcement des capacités de préparation et de mise en œuvre des enquêtes statistiques ».



- 5 Enquêtes auprès des entreprises sur :
  - les **Crédits Commerciaux (activité 7)** ;
  - les **Transports (activité 8)** ;
  - les **Services (activité 10)** ;
  - les **Investissements Directs (activité 11)** ;
  - les **Filiales Etrangères (activité 12)**.
- 1 Enquête auprès des particuliers sur :
  - les **voyages-MRE (activité 9)**.

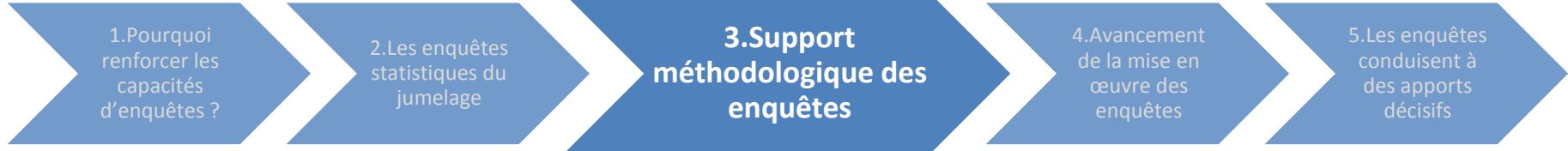
Chaque enquête a sa spécificité mais les différentes étapes de la mise en œuvre sont communes à toutes les enquêtes.



Pour chaque enquête, un support méthodologique en quatre étapes a été mis en place :

### Etape 1 : Les travaux préparatoires au lancement des enquêtes

- L'élaboration des questionnaires :
  - Définition des différents cadres des questionnaires ;
  - Etablissement de notes méthodologiques ;
- Le calendrier de réalisation ;
- La constitution d'un référentiel des entreprises ;
- Le tirage des échantillons (exhaustif pour les grandes, par sondage pour les autres) ;
- Les tests :
  - Guides d'entretiens pour les enquêteurs ;
  - Tests des questionnaires.
- Le développement des outils informatiques : mode d'enregistrement, stockage des données, spécifications des traitements ;
- La formation des gestionnaires d'enquêtes et des enquêteurs.



## Etape 2 : Le lancement des enquêtes

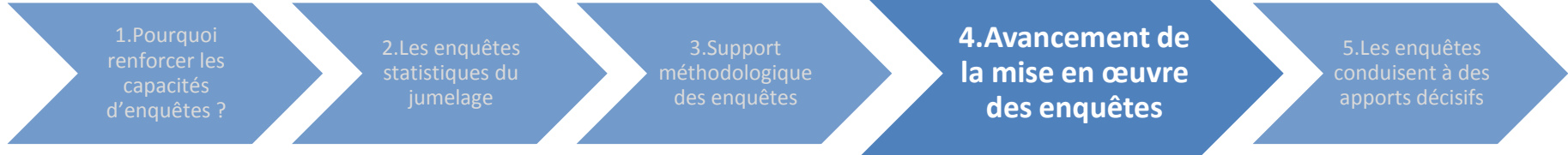
- Envoi des questionnaires ;
- Collecte et traitement des réponses aux questionnaires ;
- Relances des non-répondants.

## Etape 3 : Les traitements des données collectées

- Contrôle des réponses ;
- Traitement des données collectées ;
- Estimation des non-réponses (redressement, imputation des données manquantes, ...).

## Etape 4 : La production et la diffusion des résultats

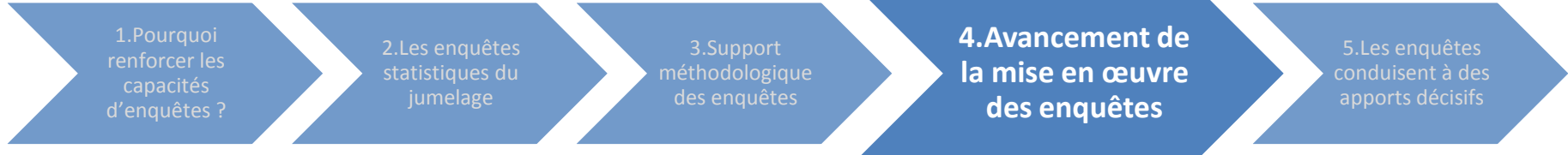
- La production de données agrégées ;
- Les publications des résultats à travers la BP et la PEG.



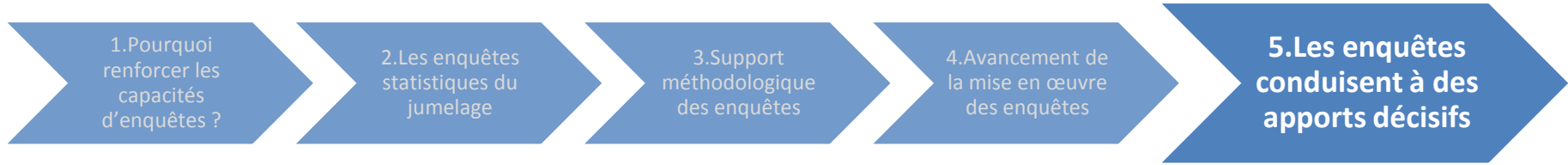
**L'objectif du jumelage** illustré dans l'étape 1 et qui consiste en la mise en place d'un support méthodologique à la réalisation de toutes les enquêtes entreprises par l'Office des Changes **a été atteint**.

Le degré d'avancement au-delà de l'étape 1 varie d'une enquête à une autre :

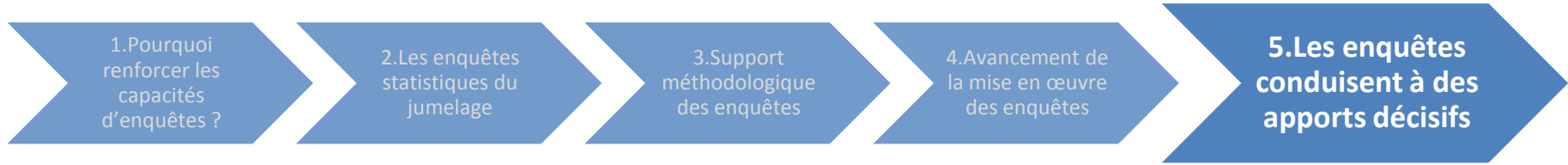
- L'enquête sur les **crédits commerciaux** est en phase 3 (traitements des données collectées).
- L'enquête **transports** et l'enquête **services** sont en phase de lancement et font l'objet d'un questionnaire commun.
- L'enquête **IDE** est en phase 4 : les résultats ont fait l'objet, dans le cadre du jumelage, d'un rapprochement (exercice miroir) avec les données de la Banque de France.



- L'enquête **filiales étrangères** : L'étape 2, réalisée à partir de la collecte de données issues de différentes sources, est achevée. L'étape 3 (traitement des données collectées) est largement avancée.
- L'enquête **voyages et MRE** a permis à l'Office des Changes, grâce à la coopération avec le Ministère du Tourisme, de compléter l'enquête sur la dépense touristique conduite par ce dernier. Le questionnaire déjà en place a été modifié pour couvrir les besoins spécifiques de l'Office des Changes.



- Une information en provenance directe des opérateurs :
  - Pas d'intermédiaires entre l'opérateur et l'OC.
  - Renforcement des contacts directs entre l'opérateur et l'OC.
- Une collecte de données calibrées selon les besoins réels :
  - Des questionnaires sur mesure adaptés aux besoins statistiques.
- Une large couverture des opérations :
  - Prise en compte d'opérations ne transitant pas par le système bancaire.
- Une professionnalisation de la production statistique :
  - Processus normalisé de conduite d'enquêtes (maîtrise d'œuvre) ;
  - Application des techniques statistiques : plan de sondages, tirage d'échantillon, extrapolation,....).



- Un alignement sur les recommandations internationales.
- Une coordination interne accrue : un pôle unique de gestion des enquêtes au sein de l'OC.
- Une coordination externe accrue avec les autres organismes producteurs de statistiques ou de données administratives :
  - Sur la gestion et l'utilisation d'outils transversaux. Par exemple : l'utilisation commune du registre du commerce via l'OMPIC, l'utilisation systématique de la NMA (Nomenclature Marocaine des Activités), l'utilisation du code d'activité principale attribué par la Direction de la Statistique et le Ministère de l'Industrie , du Commerce et des Nouvelles Technologies ;
  - Sur le partage des sources (résultats d'enquêtes, sources administratives).



**Une meilleure qualité des statistiques.**



**Merci de votre attention**